



LETTRE DE CONSULTATION

Mission d'Assistant Maîtrise d'Ouvrage

La présente consultation concerne :

Une mission de suivi d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pendant toute la période des travaux et de garantie parfaite achèvement pour l'opération de reconversion des locaux du centre des Finances Publiques en Maison des Jeunes et de la Culture.

Détails de la mission

	TEMPS ALLOUÉ EN JOUR	MONTANT HT / €
Participation à toutes les réunions de chantiers accompagnées d'un compte rendu contradictoire si besoin		
Suivi administratif et financier de l'ensembles des marchés		
Participation à la réception de chantier avec rédaction d'un état des réserves et des désordres sous forme de tableau pour suivi		
Suivi de la levée des réserves et des désodres (l'intégralité des réserves devront être levées à la fin de la G.P.A) avec tableau de suivi		
	TOTAUX HT	
	TOTAUX TTC	

Consultation

- Publicité : site internet de la ville de Duclair à l'adresse ci-dessous
<https://www.duclair.fr/cadre-de-vie/marches-publics-et-consultations/>
- Début de consultation : Mercredi 19 octobre 2022
- Visite de site : si besoin à la demande via le secrétariat du service technique 02 35 05 91 56
- Fin de consultation : **lundi 31 octobre 2022**
- Offre à envoyer à l'adresse électronique → secretariat-tech@duclair.fr

Critères de choix, notation :

- Le prix (offre la mieux disante)
- Le détail des missions, la valeur ajoutée de la prestation (expliquer)
- L'expérience du candidat (démontrer)

Contenu de l'offre de l'opérateur économique :

- Renseigner le bordereau de prix de la présente lettre de consultation
- Joindre son devis et préciser l'échéancier de la facturation
- Signature et tampon du devis et de la lettre de consultation
- *Formulaires DC1 & DC2 dûment renseignés
- Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Attestations d'assurance à jour de moins de 6 mois

*Pour information, les formulaires à jour de type DC1, DC2, etc. sont disponibles sur le site internet du ministère de l'économie (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)